Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215600420-20260512-DELCCAS2026_13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mai 2026

N° CCAS-2026-13

Conseillers en exercice : 13	Présents : 13	Votants : 13

L'an deux mille vingt-six, le mardi douze mai à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil, 12 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Président. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courrier électronique aux membres du Conseil d'administration et ont été affichés à la porte de la mairie le sept mai deux mille vingt-six.
PRESENTS : M. Freddy JAHIER, Mme Sandrine OLLIC, M. Thierry QUERO, Mme Anne-Marie KISSOUN, M. Benoit CHARPENTIER, Mme Isabelle LE BLAY, M. Jean-Claude POCARULL, Mme Marie-Christine GOUZER, Mme Martine HINDRE, M. Jean-François STEPHAN, Mme Catherine JAFFRÉ, Mme Stéphanie LE BRUN, M. Sébastien CHENAIS.
ABSENTS EXCUSES :
POUVOIRS :
Secrétaire de séance : Mme Sandrine OLLIC.

Objet : Proposition d'une mutuelle communale supplémentaire par MBA Mutuelle

Monsieur le Président présente aux membres du CCAS la proposition de service de MBA Mutuelle, mutuelle de proximité depuis 1947.
MBA Mutuelle n'est pas une société d'assurance, mais une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui réinvestirait 100% de ses bénéfices pour de meilleurs remboursements des soins de ses adhérents, dans la prise en charge de nouveaux traitements et dans l'Action Sociale envers les plus fragiles.
Il est demandé aux membres de CCAS de se prononcer sur leur souhait de conventionner ou non, une troisième mutuelle communale.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration :

- DECIDE de ne pas souscrire à une troisième mutuelle communale.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.
Le Président du CCAS
Freddy JAHIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de COLPO